

**SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE
A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

■ **Séance du 19 décembre 2014**

■ **Présentation du Rapport d'Activité 2013 du Délégué de Service Public pour le parking République – DSP Vinci Park n° 07/143**

I. Compte rendu technique

Le parking République (800 places) a ouvert ses portes en 2008 et est géré par la société Vinci Park dans le cadre d'un contrat de délégation de service public sous la forme d'un affermage d'une durée de 12 ans.

L'exploitation du parc est assurée par une équipe de quatre personnes employées à temps plein : un responsable de Site, un agent d'exploitation principal et deux agents d'exploitation.

En 2013, le délégataire a procédé à différents travaux de maintenance courante : mise en place de boucles de détection permettant l'ouverture du portail 24/24 et 7/7 jours, réparation de la grille d'eaux pluviales, remplacement du fronton lumineux, curetage débourbeur et canalisation, remplacement d'une grille d'aération endommagée par des poids lourds.

Pour les trois prochains exercices (2014-2016), le délégataire prévoit des travaux d'investissement de mise à niveau des équipements et de mise en peinture de certains niveaux. Le montant cumulé des investissements sur les cinq dernières années est supérieur au montant prévu contractuellement.

II. Compte rendu financier

1. Tarifs et fréquentation

En 2013, les tarifs horaires et abonnés ont augmenté respectivement de 2,3% et 3,5%.

La fréquentation horaire annuelle a progressé de 12,7% en 2013 et s'établit à 81 847 paiements. Cette évolution est due en partie aux événements liés à Marseille Provence 2013 Capitale de la Culture. La fréquentation de l'ouvrage varie peu d'un mois sur l'autre avec une moyenne de 6 821 paiements par mois.

Le ticket moyen évolue de 0,7 % et passe de 7,14 € à 7,19 € en 2013. Ceci représente une durée moyenne de stationnement de 3heures et 24 minutes.

Le nombre d'abonnements baisse en 2013 de 1,5%. Il passe de 772 abonnements en moyenne par mois en 2012 à 760 en 2013.

50 places sont amodiées au sein du parking République pour une durée de 50 ans.

2. Economie de la délégation

Le chiffre d'affaires s'élève à 1 325 K€ et progresse de 4,8% en 2013. Les produits marquent une augmentation de 4,1% par rapport à 2012, principalement portée par la hausse des recettes horaires qui compense une légère baisse des recettes des abonnements. Le total des produits s'établit à 1 384 K€. Les charges évoluent de 18% par rapport à 2012 et s'élèvent à 1 273 K€. La redevance versée à l'autorité délégante progresse de 30 % par rapport à 2012 et s'établit à 670 K€.

Le résultat s'élève à 111 K€ et affiche une forte baisse de 56% au regard de l'exercice précédent.

Sur la période 2009-2012, le chiffre d'affaires a progressé à un excellent rythme annuel de près de 28,9% alors que dans le même temps les charges externes d'exploitation s'accroissent de moins de 11,4%, la valeur ajoutée (VA) produite par l'activité croît à un rythme élevé de près de 38%.

Avec un taux de 0,8% en 2013, ce rythme de création de richesse marque une pause qui fait suite à la forte augmentation des charges externes d'exploitation : 15,8% entre 2012 et 2013 avec notamment un doublement de l'emploi d'intérimaires et des actions commerciales passant de 1 862 € à 17 747 €.

C'est le poids relatif de la forte hausse des redevances dues au délégant qui fait chuter l'excédent brut d'exploitation de plus de 46% en 2013, entraînant une compression de près de 54% du résultat d'exploitation. Ce dernier est cependant excédentaire depuis l'année 2011 tout comme le résultat net comptable avant impôt qui passe de 263 K€ en 2011 à 111K € en 2013.

La marge de la société déléguée, mesurée par le ratio Résultat avant impôts/chiffre d'affaires n'est que de 8% en 2013 alors qu'elle s'élevait à 19% en 2012.

Malgré une évolution récente en demi-teinte, les fondamentaux de la création de richesse par l'activité stationnement subsistent.

III. Qualité du service

Le délégataire propose à ses usagers un ensemble de services : kiosque Vinci Park, radio, application smartphone, services autos, moyens de paiement variés comme le télépéage, carte Total GR et cartes bancaires.

Le parc a fait l'objet de 8 réclamations en 2013, contre 17 en 2012. La plus part d'entre elles concernait des actes de vandalisme sur les véhicules, ou sur des dispositions techniques du parking, comme les escaliers métalliques peu appréciés des usagers.

IV. Conclusion générale sur la vie du service sur l'exercice 2013

Sous l'effet des événements organisés dans le cadre de Marseille Provence 2013 Capitale de la Culture, la fréquentation horaire progresse en 2013. Le parc observe une légère baisse du

nombre d'abonnés. Le chiffres d'affaires évolue de 4,8% ce qui impacte positivement la redevance versée à l'autorité délégante

La qualité du service apparaît convenable et le délégataire propose régulièrement de nouveaux dispositifs comme l'application mobile *My Vinci Park* ou la réservation de places en ligne pour satisfaire l'utilisateur. Le déploiement du système de jalonnement dynamique en 2014 par Marseille Provence Métropole, facilitera l'accès de l'ouvrage par la rue François Moisson, ce qui devrait encore avoir un effet bénéfique sur la fréquentation du parking.

Aucun risque réel n'apparaît pour Marseille Provence Métropole que ce soit en termes d'exploitation du service public de stationnement délégué ou de rentabilité de la Délégation de Service Public.